

Dossier reçu le :

<i>Cadre réservé à l'administration</i>	
- A convoquer	<input type="checkbox"/>
Date de l'entretien :
Date de la Commission :
- Admis	<input type="checkbox"/>
- Liste d'attente	<input type="checkbox"/>
- Refus	<input type="checkbox"/>

PRE-INSCRIPTION : Ecole Maternelle

Renseignements concernant les parents ou le représentant légal :

Situation familiale¹ : Mariés Divorcés Parent isolé Veuf(ve) Autre :

¹ (Veuillez cocher d'une x)

<i>Coordonnées du père :</i>		<i>Coordonnées de la mère :</i>	
NOM :	Prénom :	NOM :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Profession :	Tél :	Profession :	Tél :
Courriel :		Courriel :	

Renseignements concernant l'élève :

NOM : Prénom(s) :

Date de naissance : Lieu :

Etablissement actuellement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

Classe fréquentée :

Votre enfant a-t-il éprouvé des difficultés particulières dans sa scolarité (Veuillez cocher d'une x) :

En lecture En expression écrite En calcul De comportement Relationnelles

Si oui, en quelle(s) classe(s) :

A-t-il bénéficié d'un suivi régulier : Par un(e) orthophoniste Aide aux devoirs A.E.S.H.

Cours à domicile Autre (préciser) :

A-t-il obtenu une reconnaissance M.D.P.H. ? : Oui Non Demande en cours

Merci de joindre au dossier, le cas échéant, tout document utile (bilans effectués)

Classe demandée : (Pour l'année scolaire 20..... - 20.....)

Fait le à

Signature(s) :

Ce formulaire est à retourner par courrier postal à l'adresse ci-dessous. Les dossiers nous parvenant complets avant le 26 mars 2025 seront traités en priorité. Joindre au formulaire :

- le questionnaire de motivation (*un par famille – page suivante*)
- un chèque de 30 € à l'ordre de l'Association ROC pour frais de dossier, montant qui sera déduit des frais d'inscription de l'élève (ou un virement bancaire, préciser alors l'intitulé : Pré-inscription NOM DE L'ENFANT pour 20...-20...)

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la Commission

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB					Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	CCM GUEBWILLER	
10278	03300	00030535945	67	EUR		
Identifiant international de compte bancaire					BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)					CMCIFR2A	
FR76	1027	8033	0000	0305	3594	567
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CCM GUEBWILLER			ASSOC RESSOURCES MORALES ET			
83 RUE THEODORE DECK			EDUCATIVES			
68500 GUEBWILLER			15 AVENUE FOCH			
☎33389366450			68500 GUEBWILLER			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

Etablissement Scolaire Privé DANIEL - Secrétariat

15, Avenue Foch - 68500 GUEBWILLER Tél : 03 89 74 35 76
Site : www.etab-daniel.org - Courriel : secretariat@etab-daniel.org

QUESTIONNAIRE

A remplir par le responsable légal du ou des enfants
(Dossier de pré-inscription)

1. Nom et prénom du responsable légal :
2. Nom et prénom du ou des enfants :
.....
3. Comment avez-vous appris l'existence de notre établissement ?
.....
.....
4. Qu'est-ce qui vous motive à placer votre ou vos enfants dans notre établissement ?
.....
.....
.....
5. Votre ou vos enfants sont-ils motivés à l'idée de fréquenter notre établissement ?
.....
.....
.....
.....
6. Quelle est la place de la foi dans votre vie de famille ?
.....
.....
.....
.....
7. Fréquentez-vous une assemblée chrétienne (église locale, paroisse, temple) ? Laquelle ?
.....

Fait le à

Signature(s) :

Information sur les frais de scolarité (à ne pas joindre au dossier) :

A. Généralités :

- Les frais de scolarité de l'Établissement Scolaire Privé Daniel se décomposent en trois volets, détaillés ci-dessous :
 - Les frais annuels d'inscription
 - Les frais mensuels de réfectoire (*sous réserve d'augmentation*)
 - Les frais mensuels de scolarité (*sous réserve d'augmentation*)
- Ne voulant pas que l'aspect financier soit un obstacle à la scolarisation d'un enfant dans notre établissement, nous sommes prêts à considérer toute demande de tarif étudié ; à cet effet, vous voudrez bien faire parvenir votre dernier avis d'imposition à la Commission financière, par l'intermédiaire du secrétariat, avec votre dossier de pré-inscription.
- Possibilité de parrainage(s) par un ou des proches – parents / famille / amis - pour participer aux frais mensuels de scolarité.
Voir et demander le document : « Investir dans l'éducation d'un enfant ».

Le parrain peut bénéficier d'une déduction fiscale sous certaines conditions, veuillez nous contacter pour plus d'informations.

B. Frais annuels d'inscription (ou réinscription), par élève :

= Participation aux frais d'achat d'ouvrages scolaires et de matériel pédagogique, de photocopies, et de secrétariat.

		<i>Frais annuels d'inscription par élève</i>
Niveau scolaire	Maternelle matin	65 €
	Maternelle	65 €
	Elémentaire	65 €
	Collège	95 €
	Lycée	100 €

Ces frais d'inscription peuvent être réglés en 3 ou 4 fois sur demande.

C. Frais mensuels de réfectoire (*sous réserve d'augmentation - dus 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante*)

= Participation aux frais de surveillance et aux charges de la salle du réfectoire, «lissée» sur les 12 mois de l'année.

Nombre d'enfants inscrits	1	2	3 et +
Frais mensuels de réfectoire	5 €	10 €	15 €

D. Frais mensuels de scolarité (*de l'année en cours - sous réserve d'augmentation - dus 12 mois : du mois de septembre à août de l'année suivante*)

		<i>Tarif mensuel par élève, «lissé» sur 12 mois, en euros</i>				
Nombre d'enfants inscrits		1	2	3	4	5 et +
Niveau scolaire	Maternelle matin	155 €	135 €	125 €	110 €	95 €
	Maternelle	280 €	215 €	175 €	150 €	135 €
	Elémentaire	280 €	215 €	175 €	150 €	135 €
	Collège	290 €	225 €	185 €	160 €	145 €
	Lycée	330 €	265 €	225 €	200 €	185 €

Remarques :

- Pour un enfant devant bénéficier d'un accompagnement spécialisé, le tarif de scolarité sera adapté en fonction des besoins spécifiques à mettre en œuvre.
- Engagement d'une année scolaire : Nos tarifs sont calculés en tenant compte de l'engagement des familles à accomplir une année scolaire complète. C'est pourquoi une interruption de la scolarité dans notre établissement en cours d'année donnera lieu à une compensation financière, au moins égale à la moitié des scolarités restant dues.
- Dons : En l'absence de dons et de bénévolat, la scolarité d'un élève coûterait bien davantage que les tarifs demandés. Nous encourageons donc les familles qui le peuvent à mettre en place, à titre de don, un virement mensuel régulier en complément des scolarités ci-dessus. Ce versement complémentaire donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal, permettant une réduction d'impôt de 66% des sommes versées.